

Classe de Prise de son

Durée de la scolarité : 1 an

objectifs pédagogiques

Formation professionnelle généraliste initiale au métier de technicien du son.
Acquisition des connaissances de base musicales et techniques appliquées au travail de technicien du son à dominante musicale.
Préparation partielle aux concours d'entrée aux écoles supérieures d'audio-visuel.

L'admission dans cette classe se fait uniquement sur concours.

admission inscription

Test de reconnaissance d'œuvres de tout le répertoire musical, depuis la musique ancienne à la création contemporaine. Dix extraits, d'environ 3 à 5 minutes, d'œuvres différentes seront proposés.
Test de reconnaissance de timbres et suivi de partition.
Commentaire technique et musical d'un enregistrement.
Commentaire à partir d'un sujet d'ordre général en rapport avec l'actualité de l'audio-visuel.
Test de motivation constitué d'un QCM de 100 questions.

Limite d'âge : 25 ans.

contenu des études

Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques.
Connaissance des outils de prise de son, captation de toutes les principales formations musicales du soliste à l'orchestre symphonique.
Prises de son appliquées à certains média, prise de son de fictions radiophoniques.
Nombreux enregistrements de concerts au CRR ou à l'extérieur.
Formation à la direction artistique d'enregistrements.
Analyse de la bande sonore de films.
Cours de montage très individualisés intégrés à un module MAO.
Travaux pratiques de cablages divers.

Les échéances de fin d'année

suivi pédagogique

↳ **Examen de fin d'année**

Programme recouvrant l'ensemble des enseignements.
Prise en compte du contrôle continu à hauteur de 30%.

décisions du jury, récompenses décernées :

- obtention du certificat avec mention TB ou B
- fin de scolarité

Une seconde année peut être, exceptionnellement, envisagée avec une dérogation du directeur.